



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ÊTRE RÉFÉRENT QUALIOPI AU SEIN D'UN PRESTATAIRE DE FORMATION

Dernière mise à jour le 01/12/2021.

OBJECTIF

Devenir référent QUALIOPI au sein de d'un prestataire de formation

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Participer au déploiement des exigences du référentiel QUALIOPI au sein de sa structure
- Préparer l'audit de certification QUALIOPI
- Mettre en place une démarche qualité adaptée à sa structure

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel de prestataires de formation (dirigeant, formateur, personnel administratif...) désireux de déployer la certification QUALIOPI au sein de sa structure.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes mobilisées: Etudes de cas - Exposés didactiques - Exercices pratiques (environs 6 heures) Moyens pédagogiques et techniques: Un livret sera remis à chaque apprenant avec une boîte à outil Alternance entre études de cas, quiz, exposé et exercices applicatifs

Tarif

Nous consulter

Réf.

REFQUALIOPI14H

Contact

0478953473
contact@argalis.fr
www.argalis.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisé en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 3 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



CONTENU DE LA FORMATION

Evaluation diagnostique

La certification QUALIOPI – Fonctionnement

La préparation de la certification

Les exigences du référentiel

- Critère 1 – Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
- Critère 2 - Identification précise des objectifs des prestations et adaptation de la prestation aux publics lors de la conception
- Critère 3 - Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre

Exercice pratique au sein de son organisme

- Critère 4 - Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
- Critère 5 - Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
- Critère 6 - Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel
- Critère 7 - Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

Exercice pratique au sein de son organisme

Evaluation des acquis

ORGANISATION DE LA FORMATIONS



↔ TEMPS DE FORMATION À DISTANCE ASYNCHRONE

↔ TEMPS DE FORMATION À DISTANCE SYNCHRONE

INTERVENANT(S)

Auditeur QUALIOPI Confirmé sur le périmètre CFA, OF, CBC et VAE disposant de plus de 15 ans d'expérience en sein d'organismes de formation.

ÉVALUATION

Evaluation des acquis à travers la réalisation de différents travaux au cours de la formation Quiz de fin de formation (75%)

ATTRIBUTION FINALE

ÊTRE RÉFÉRENT QUALIOPI AU SEIN D'UN PRESTATAIRE DE FORMATION